

Marie-Pierre Baudry a réalisé l'inventaire des châteaux construits du X^e au XII^e siècle, soit plus de 500 sites en Poitou-Charentes dont il ne reste souvent qu'une motte féodale.

Entretien Leïla Tarfaoui

Tours et mottes *des châteaux «romans»*

La Région Poitou-Charentes fait depuis 2007 l'inventaire de l'art roman avec le conseil d'un comité scientifique. Dans ce cadre, Marie-Pierre Baudry, castellologue, membre du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers (CESCM), s'est vu confier la tâche du recensement des châteaux du X^e au XII^e siècle. Trois ans plus tard, un livre intitulé *Châteaux «romans» en Poitou-Charentes X^e-XII^e siècle* est publié et des dossiers sur tous ces châteaux seront disponibles au service régional de l'Inventaire et sur internet.

L'Actualité. – Dans votre titre, pourquoi l'adjectif «romans» est-il entre guillemets ?

Marie-Pierre Baudry. – Actuellement le terme «roman» est remis en cause par différents médiévistes car on cherche trop souvent à faire correspondre un style et une période précise (X^e-XII^e siècles). Les guillemets montrent que je ne suis pas étrangère aux questions

posées par les historiens. Cependant, cela fait cinquante ans que nous expliquons l'art roman au grand public, et la définition traditionnellement proposée reste tout à fait recevable en Poitou-Charentes. C'est pourquoi le Conseil régional a engagé un inventaire des monuments romans et m'a contactée dans ce cadre pour traiter des châteaux. Au terme de cette étude, je peux affirmer qu'il existe une cohérence dans l'architecture et les fonctions de ces édifices du XI^e siècle jusque vers 1175. Le dernier quart du XII^e siècle marque vraiment une transition tant pour les églises que pour les châteaux, dans un contexte nouveau, celui de la domination des Plantagenêts, comtes de Poitou et ducs d'Aquitaine.

Quelles sont les caractéristiques de ces châteaux ?

La plupart des châteaux romans apparaissent dans les textes dès le XI^e siècle dans notre région. En effet, c'est à ce moment que se met en place une nouvelle organisation de la société qui s'appuie sur le pouvoir de ceux qui détiennent un château. L'organisation du territoire est fixée par le partage entre les comtes du Poitou, d'Angoulême, de la Marche et d'Anjou. Certes, les formes architecturales des fortifications existent depuis l'Antiquité (tours de pierre, fossés, remparts, enceintes) mais elles n'ont alors qu'un but défensif, et protègent des populations entières. Le château qui apparaît peu avant l'an mil est une résidence privée fortifiée et un lieu de pouvoir. À la fin du Moyen Âge, cette définition éclate : une distinction apparaît entre les châteaux-palais qui n'ont plus de fortifications et les citadelles qui sont au contraire créées avec une fonction limitée à la défense et au casernement.

Qui sont les commanditaires de ces châteaux ?

Autour de l'an mil, ce sont surtout les représentants de l'autorité publique, les comtes, qui bâtissent des châ-

La motte d'Usseau (Vienne), ancienne motte castrale revêtue a posteriori d'une muraille.



Marie-Pierre Baudry



teaux pour verrouiller des points clés, notamment les passages (gués, ponts) sur les fleuves. Ils ne cherchent pas à construire des forteresses-frontières, mais plutôt à contrôler des endroits stratégiques. La plupart de ces châteaux sont confiés à des gardiens puis des vassaux. D'autre part, des châteaux sont construits par des personnages, nobles ou pas, qui s'arrogent le pouvoir à partir du château qu'ils ont bâti. Ils se créent de nouveaux territoires qu'ils dominent – des châtellenies – et peu à peu se hissent au rang de la haute noblesse. Les Lusignan sont un bon exemple car ils n'ont jamais été comtes, ni vicomtes et l'on ne sait même pas s'ils sont issus de la noblesse carolingienne. Hélas, nous manquons d'informations et de sources sur ces hommes nouveaux. C'est bien dommage car en Poitou-Charentes, et selon un phénomène particulièrement précoce, un grand nombre de châteaux ont été bâtis manifestement par de petits seigneurs.

Quels sont les différents types de châteaux construits ?

L'élément le plus marquant est le donjon. Pensons, par exemple en Charente-Maritime, à la tour de Broue, cette grande tour de pierre carrée qui domine le paysage. Ces édifices sont faits pour être vus de loin ; leur architecture est ostentatoire. J'en retiens une cinquantaine sur un corpus de 450 châteaux, de plus ou moins belle qualité selon les moyens financiers du commanditaire. Ces tours ont toujours une entrée au premier étage (à

5 ou 6 mètres de hauteur), peu de pièces mais souvent une grande salle. Manifestement, la tour maîtresse n'est pas toujours faite pour être habitée ; elle est le siège de l'autorité publique et la résidence – symbolique – du pouvoir. Elle était généralement entourée d'une muraille ou d'une palissade doublée de fossés. Ces éléments sont moins bien conservés. Il existait aussi des châteaux sans tour, avec une enceinte de pierre enfermant quelques bâtiments. C'est le cas d'Andone à Villejoubert, bâti par le comte d'Angoulême avant l'an mil.

Quelles sont les autres formes de châteaux romans ?

Les autres sites sont aujourd'hui moins visibles dans le paysage. J'ai beaucoup souligné dans cet ouvrage l'importance de la motte, cette butte de terre artificielle qui portait la tour. Les dimensions sont variables : de 5 à 20 mètres de hauteur, 10 à 50 mètres de diamètre, selon la topographie ou la puissance du seigneur. Ces constructions surprenantes dans le paysage, très mal protégées, très mal étudiées, ont été longtemps négligées par les historiens d'art. Dans mon recensement, j'ai pu constater que 90 % de ces sites ne bénéficient d'aucune protection au titre des Monuments historiques.

La plupart des gens confondent motte et tumulus (sépultures néolithiques). La photographie aérienne permet de révéler aisément les mottes médiévales car elle marque bien les fossés entourant ces buttes de terre. D'autres informations sont précieuses : celles

La tour de Broue (Charente-Maritime), sur sa motte, qui domine le marais, a été édifiée au milieu du XI^e siècle.

contenues dans les anciens cadastres, notamment le cadastre napoléonien du début du XIX^e siècle, et la toponymie comme les anciens noms de rue tels que «rue de la motte», «rue du château» ou «rue de la justice». C'est ainsi que j'ai pu recenser 350 mottes castrales clairement attestées. Leur existence est un témoignage fondamental puisqu'elles nous livrent le paysage réel de la construction des châteaux. Nous ne pouvons pas raisonner qu'à partir des grands exemples de donjons de pierre conservés. C'est comme si nous appréhendions la construction des églises à l'époque romane en nous focalisant sur Notre-Dame-la-Grande à Poitiers. À travers ces deux éléments forts que sont la tour et la motte, nous savons qu'il y avait des châteaux construits en pierre, mais plus souvent en terre et en bois.

Y avait-il des décors sur ces édifices ?

A priori il y avait des enduits peints, des tentures voire des boiseries à l'intérieur. De tout cela il ne reste rien. La broderie de Bayeux (fin du XI^e siècle) nous montre des façades de châteaux avec des décors polychromes que nous avons du mal à interpréter par le manque de comparaison. Cependant, et surtout en Poitou-Charentes, il y a peu de sculptures dans les châteaux romans de pierre. Ils livrent avant tout un message par leur taille, leur puissance et leur force que l'ennemi comprenait parfaitement bien.

Le principal château des Lusignan a été détruit, est-ce le sort réservé à beaucoup d'édifices ?

En effet, il ne reste pratiquement rien du château principal des Lusignan. Beaucoup de documents prouvent son importance aux XI^e et XII^e siècles. Son architecture peut être restituée grâce à une représentation peinte dans le manuscrit *Les Très Riches Heures du Duc de Berry* (1414-1416). Elle semble assez fidèle, à travers certains détails qui n'ont pu être inventés, et montre la puissance de cette grande famille. C'est la raison pour laquelle il y a eu destruction. En 1242, le roi de France bat les Lusignan et s'empresse de démanteler les plus importants châteaux – en particulier celui de Béruges en partie rasé à cette époque –, et d'occuper les autres avec des hommes à lui. *A contrario* sur d'autres sites, la tour romane est conservée au fil des siècles pour le pouvoir féodal qu'elle représente. Ainsi, dans le château de La Rochefoucauld, l'architecte du XVI^e siècle a gardé dans son plan la grande tour carrée romane en témoignage de l'ancienneté et du pouvoir de la famille. Elle est considérée, même aux époques ultérieures, comme le symbole de la puissance des seigneurs. Cette tour s'est malheureusement effondrée il y a peu mais on voit encore la trace de cette architecture imposante.

Le Bois-Rond, à Curzay-sur-Vonne (Vienne), recouvre une petite motte, isolée en plein champ, bien visible grâce à la photographie aérienne.



Christian Richard



Marie-Pierre Baudry

La Motte-Tuffeau à Ardilleux (Deux-Sèvres), de taille imposante (40 m de diamètre, 14 m de hauteur) est précédée d'une basse-cour qui apparaît comme une seconde motte, plus basse.

Auriez-vous des sites ou des panoramas à conseiller pour voir et comprendre cette architecture ?

Bien sûr, je conseillerais pour les tours de pierre de cette période Niort en Deux-Sèvres, l'un des plus vastes donjons de pierre conservés en France ; en Charente-Maritime, Pons (quoique très restauré) et la tour de Broue, à Saint Sornin ; dans la Vienne, Moncontour, Loudun, La Roche-Posay, Chauvigny et Angles-sur-Anglin. En Charente, les tours ont moins bien résisté aux destructions ; on peut encore visiter Marthon, Montignac ou Bayers.

Ces exemples permettent de bien comprendre la force de ces tours qui dominent et qui marquent le paysage. Pour les mottes, beaucoup sont en domaine privé dans des forêts ou sous de nouvelles demeures. Certaines ont été protégées et aménagées par leur commune, comme celle d'Ardilleux dans le pays Mellois ou, en Charente, celles des Métairies, à côté de Jarnac. À Chizé aussi, il y a une motte castrale au milieu du bourg mais personne ne la voit ! ■

Châteaux «romans» en Poitou-Charentes X^e-XII^e siècle de Marie-Pierre Baudry, Geste éditions, 2011, Cahiers du patrimoine n° 95, 328 p., 45 €



Marie-Pierre Baudry, de formation scientifique (docteur en archéologie à Paris I Sorbonne), est aussi gérante d'entreprise culturelle. Elle gère la SCOP Atemporelle basée à Parthenay et à Niort. Rappelons qu'une SCOP est une société coopérative où les salariés sont les actionnaires majoritaires sur un principe d'égalité de représentation et de partage des pouvoirs. Cette société, issue de la transformation d'une association créée en 1998, réalise des études historiques et des prestations de médiation du patrimoine :

assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités, conseil de mise en valeur du patrimoine, dossiers d'inventaires, service éducatif du patrimoine, visites et expositions, etc. Elle recrute et forme notamment des jeunes diplômés de l'université. C'est la seule entreprise agréée en archéologie ayant son siège en Poitou-Charentes. Elle est spécialisée dans l'étude des monuments médiévaux et modernes. Atemporelle produit aussi des créations artistiques *in situ* (il n'est nullement question

La motte du château de Breuil-sous-Argenton (Deux-Sèvres).

Vue aérienne de Chizé et de sa motte castrale (Deux-Sèvres).

de reconstitutions historiques avec costumes d'époque) comme le montre la participation de son équipe à différents spectacles. Marie-Pierre Baudry nourrit un travail d'historienne et d'auteur, en coécriture avec des artistes contemporains : exposition sur les Cordeliers en Poitou-Charentes, scénographiée par Didier Gauduchon (théâtre graphique, C^{ie} Nickel Carton), spectacles autour du patrimoine et de la mémoire, créations lumière et images sur des sites, avec Jean-François Alcoléa (C^{ie} Pasa Alcoléa).

Mona Hatoum, *Le jardin suspendu*, coll. Fnac, Biennale internationale d'art contemporain de Melle 2011

«Habiter la Terre», 1 032 sacs de jute remplis de terre, sur la pelouse de l'église Saint-Pierre. Photo Jean-Luc Terradillos.

